



coblenceavocats

## Communiqué de presse

Paris, le 28 avril 2021

### **Coblence avocats accompagne le groupe italien Zucchetti dans le cadre de l'acquisition de l'éditeur de logiciels DVSI**

**Le groupe italien Zucchetti acquiert la société DVSI, éditeur du logiciel HumanSourcing, premier éditeur de logiciel de recrutement en mode SaaS créé en France en 2003.**

[Zucchetti](#) est le 1<sup>er</sup> groupe italien de logiciels en Europe. Avec plus de 7.000 personnes et 2.000 partenaires répartis sur 50 pays et un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros en 2020, le Groupe Zucchetti est une référence pour les plus de 700.000 clients qui ont choisi la qualité de ses solutions.

L'offre du groupe comprend des logiciels, matériel et des services innovants conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises de tous secteurs et de toute taille. Elle concerne, en particulier, les solutions comptables et fiscales, les ERP et logiciels de gestion du personnel (RH et bien-être, gestion des effectifs, voyages et flotte, sécurité et sûreté) ; la gestion des documents et facturation électronique, la Business Intelligence, le CRM et commerce électronique, la sécurité au travail et systèmes de contrôle d'accès, les applications pour les marchés verticaux (commerce de détail, grande distribution et horeca).

Zucchetti est également un fournisseur de services d'horodatage et de signature numérique pour la validation de documents électroniques.

Fondée par Nicolas Barbereau en 2003, DVSI est éditeur du logiciel [HumanSourcing](#), suite logicielle RH qui optimise toute la chaîne de recrutement en couvrant les étapes de l'avant-recrutement, du recrutement et de l'après-recrutement. 100% SaaS et modulaire, le logiciel est vendu par abonnement auprès de ses clients, majoritairement des entreprises de plus de 200 collaborateurs (groupes, ETI, moyennes PME et collectivités). Structure agile et en forte croissance composée de 7 salariés expérimentés en RH et IT, la société basée à Lyon réalise plus de 1 million d'euros de chiffre d'affaires.

Dans le but d'accélérer le développement de l'entreprise et le lancement de nouvelles solutions, DVSI a souhaité se rapprocher d'un acteur, européen, proposant une complémentarité de la suite logicielle.

Le groupe familial italien Zucchetti a donc repris DVSI à travers sa filiale Zucchetti France. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du groupe d'étendre en France ses activités dans le domaine des RH, secteur sur lequel il est leader en Europe avec sa suite logicielle RH Infinity.

Grâce à ce rapprochement, HumanSourcing pourra s'appuyer sur les ressources de ZUCCHETTI pour proposer des fonctionnalités encore plus poussées.

### **Conseils juridiques Acqureur**

- Conseil juridique Corporate : Coblence Avocats - Marion Fabre et Didem Senol
- Conseil juridique IP-IT : Coblence Avocats - Mélanie Erber et Marion Faupin
- Conseil juridique social / fiscal : Coblence Avocats - Laurent Guardelli et Léa Fonseca / Alexandre Polak et Thibaut Hubert
- Conseil juridique Real Estate : Coblence Avocats - Frédéric Coppinger, Neguine Chizari
- Zucchetti : Marco Viani, Dirk Schwindling, Matteo Cocciardo, Irene Comoglio
- Due Diligence Financière : ACEFI CL - Delphine Meheut, Matthieu Mortkowitch, Jérémy Olivier

## **Conseils juridiques Cédants**

- Conseil juridique : Fortem - Jean-Paul Burnier, Boris Rieser-Rogues, Jean-Baptiste Lejariel
  - Conseil financier : MBA Capital Lyon - Franck-William Fargier
- 

## **A propos de Coblence avocats**

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 13 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

## **Contacts :**

Marie Merklen - Elliott & Markus  
T : 01 53 41 41 84  
[m.merklen@eliott-markus.com](mailto:m.merklen@eliott-markus.com)

Marie Deléage - Coblence avocats  
T : 01 53 67 24 24  
[www.coblence-avocats.com](http://www.coblence-avocats.com)  
[deleage@coblence-avocats.com](mailto:deleage@coblence-avocats.com)

---